

Les parcours de l'Égalité

Les droits fondant l'égalité entre les femmes et les hommes et garantissant aux femmes une place égale et entière dans notre société sont l'un des socles de la République française. C'est le message transmis cette année, à l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, par le Ministère en charge des droits des femmes, à travers l'opération "Elles font la France" : 100 femmes de tous les horizons et tous les territoires, reçues par le Président de la République.

- **LE 8 MARS** est la première date d'une initiative nouvelle cette année en Alsace : *les Parcours de l'égalité entre les femmes et les hommes.*

Six autres temps forts vont se succéder ce printemps en Alsace pour valoriser le droit des femmes dans cinq secteurs clés : l'emploi, l'industrie, l'éducation et l'orientation, la création d'entreprise et les services publics.

- **VENDREDI 6 MARS**, autour de l'accès à l'emploi parce que l'emploi est le socle de l'autonomie et de la liberté
- **LUNDI 30 MARS ET JEUDI 2 AVRIL**, autour de la mixité des métiers, avec l'ouverture de la Semaine de l'Industrie et la remise des prix en faveur de la mixité des métiers
- **MARDI 12 MAI**, avec la présentation d'une étude globale sur la situation des femmes en Alsace, réalisée par l'INSEE avec la DRJSCS et la DIRECCTE
- **EN JUIN**, avec un séminaire de sensibilisation à l'égalité professionnelle pour les agents de l'État
- **EN JUIN**, avec la remise des trophées Cap Jeunes à des jeunes entrepreneures

Ces parcours vers l'égalité entre les femmes et les hommes sont autant de manifestations pour montrer notre détermination à faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un levier pour le dynamisme de notre région.

Stéphane BOUILLON

Préfet de la Région Alsace - Préfet du Bas-Rhin

6

MARS

• **L'accès à l'emploi pour les femmes en grande difficulté**

Autour du 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le Préfet de la région Alsace, Monsieur Stéphane BOUILLON met l'accent sur **l'accès à l'emploi pour les femmes en grande difficulté**. L'accès à l'emploi est la condition essentielle à l'autonomie, à la liberté et aux droits pour les femmes.

En partenariat avec PÔLE EMPLOI et la DIRECCTE, 4 associations du terrain présentent 4 dispositifs spécifiques d'accès à l'emploi :

- Passerelles porté par RETRAVAILLER ALSACE destiné aux femmes de Haute-pierre
- Atelier parentalité/emploi porté par les CIDFF 67 et 68
- Atelier de remobilisation pour les femmes seniors : RETRAVAILLER ALSACE et CIDFF 67
- Initiation à l'informatique pour favoriser le retour à l'emploi, ASSOCIATION DES FAMILLES LAÏQUES DU BAS-RHIN

Huit femmes, qui ont bénéficié de ces différentes actions, seront présentes pour en témoigner.

8

MARS

• **Journée nationale**

Elles sont étudiantes, salariées, entrepreneures, enseignantes, agricultrices, policières, artistes, sportives, retraitées... De nos villes, de nos quartiers et de nos campagnes, de la métropole ou des outre-mers, elles sont des citoyennes qui s'engagent au quotidien, elles font la France.

Ce sont elles que la République a décidé de mettre en avant autour de la journée du 8 mars cette année. **100 femmes reçues à l'Élysée pour un échange avec M. François Hollande, Président de la République**, les ministres en charge des Droits des Femmes, Marisol Touraine et Pascale Boistard.

- Parmi elles, 4 alsaciennes** • **Catherine BOLZINGER**, *Cheffe de chœur de l'orchestre Philharmonique de Strasbourg* • **Anja LINDER**, *Harpiste* • **Laetitia DECKER**, *Apprentie boulangère, primée 2^{ème} meilleure boulangère de France*
- **Frédérique PELS**, *Directrice de recherche de l'INRA de Colmar.*

30

MARS

• **La semaine de l'industrie**

Organisée à l'initiative du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique, la **'Semaine de l'industrie'** contribue à favoriser la découverte de l'industrie et de ses métiers auprès du grand public, en particulier jeunes et demandeurs d'emploi.

La semaine de l'industrie qui se tiendra du 30 mars au 5 avril 2015 mettra en valeur plusieurs thématiques sociétales. L'une d'entre elles porte sur la mixité des métiers avec pour objectif de mieux faire connaître les métiers et les potentialités existants dans l'industrie et tout particulièrement pour les femmes.

La cérémonie d'ouverture de cette 5^{ème} édition, organisée conjointement par l'UIMM et la DIRECCTE Alsace, se déroulera à l'usine PSA Peugeot Citroën de Mulhouse en présence de Mme la Directrice du site, de M. le Préfet et de M. le Recteur. Cet événement permettra de faire un focus sur des parcours de femmes ayant fait le choix d'une carrière dans l'industrie.

2

AVRIL

• Les métiers n'ont pas de sexe

Depuis 2012, la campagne « **Les métiers n'ont pas de sexe** » se déploie dans un objectif commun : l'égal accès des filles et des garçons à tous les métiers, à travers un partenariat : Région Alsace, DIRECCTE, DRAAF, Académie de Strasbourg, Délégation aux droits des femmes, Ville de Strasbourg, Département du Haut-Rhin, CIDFF...

Trois champs d'action :

- la sensibilisation des élèves, des familles et des enseignants,
- un site dédié www.lesmetiersnontpasdesexe.fr
- trois prix pour valoriser et encourager l'élargissement des choix d'orientation : le Prix de la diversification de l'apprentissage au féminin (PDAF), le Prix masculin des carrières sanitaires et sociales (PMC2S) et le Prix de la mixité des métiers pour les collèves et lycées.

12

MAI

• Etude INSEE

L'ETUDE INSEE, permettant de disposer de données claires, précises et actualisées, est la première étape vers la mise en place de politiques publiques en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Ces nouvelles données vont nous permettre de disposer d'un tableau complet de la situation des femmes. Où en sont-elles du point de vue démographique, social, familial, salarial, économique et professionnel ? Trois services de l'État, la DRJSCS, la DIRECCTE et la DRDFE se sont associés à l'INSEE pour établir ce diagnostic.

juin

• Egalité professionnelle

• Création d'entreprises par les femmes

• **Séminaire égalité professionnelle**
destiné aux agents des services publics

• **Trophée des entrepreneures**
en partenariat avec la Caisse des dépôts et Alsace Active.

CAP JEUNES / ENTREPRENEURES

Les femmes entrepreneures ne représentent que 30 % des créations d'entreprise. Pour les encourager, un plan de développement de l'entrepreneuriat a été lancé en Alsace en partenariat avec la Caisse des dépôts et Consignations, et avec l'appui des collectivités locales, des universités, des chambres consulaires et de nombreux opérateurs.
L'objectif : atteindre 40 % en 2017.

En plus de ce plan, l'Etat lance en partenariat avec Alsace Active, une action spécifique envers les jeunes femmes : accompagnement renforcé, aide financière et valorisation au cours de la cérémonie des trophées pour les 8 jeunes femmes retenues.

« les temps forts de l'égalité entre les femmes et les hommes »...

Les missions de la délégation aux droits des femmes et à l'Égalité

Les 30 dernières années ont été marquées par des avancées significatives. Cependant le décalage entre l'égalité de droit et l'égalité de fait entre les femmes et les hommes, persiste. Si l'égalité de droit est désormais acquise, l'égalité de fait reste à consolider et à renforcer. Solidement ancrée dans l'histoire de la construction européenne, l'égalité entre les femmes et les hommes est placée au cœur de nos politiques publiques.

Faire reculer les inégalités entre les sexes, favoriser l'accès aux droits, lutter contre toute atteinte à l'intégrité des femmes, telles sont les finalités de la politique publique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, tant au niveau national que local.

En région, la Déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, rattachée au Préfet de région, a pour mission de piloter ces politiques. Elles sont inscrites dans le Plan régional stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (PRSEFH).

Le plan s'articule autour de 3 axes :

- l'accès aux droits
- l'égalité femmes / hommes dans tous les champs de la société
- la lutte contre les violences faites aux femmes.

La première phase du plan 2012/2014 concernait les services et agences de l'État. Cette phase s'achève pour se poursuivre au travers de la Programmation interministérielle des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes (PIDFE) qui invite l'ensemble des institutions locales à intégrer l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs actions.

À l'échelon départemental, les chargées de mission des droits des femmes, rattachées aux Directions départementales de la cohésion sociale (DDCS) déclinent l'ensemble des actions.



PRÉFET
DE LA RÉGION
ALSACE

> Préfecture du Bas-Rhin
SGARE - Bureau 31
5, Pl. de la République
67073 STRASBOURG
• 03 88 21 60 50
drdfe@alsace.pref.gouv.fr
<http://femmes.gouv.fr>
www.alsace.pref.gouv.fr

> Mission départementale
du Bas-Rhin (DDCS)
Cité administrative Gaujot
14 rue du maréchal Juin
67084 Strasbourg cedex
• 03 88 76 78 54
ddcs@bas-rhin.gouv.fr
www.bas-rhin.gouv.fr

> Mission départementale
du Haut-Rhin (DDCSPP)
Cité administrative
Bâtiment C/ B143
68026 Colmar
• 03 89 24 83 07
ddcspp@haut-rhin.gouv.fr
www.haut-rhin.gouv.fr